



Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Réunion du 28 février 2022

Communauté de Communes Sauer Pechelbronn

Février 2022

Proposition de révision libre des attributions de compensation de Lembach et Woerth

La Communauté de Communes Sauer Pechelbronn s'est vu transférer au 1^{er} janvier 2017 l'entretien et la gestion de deux Zones d'Activités Economiques (ZAE) situées à Lembach et Woerth.

Le coût net transféré imputé sur les AC des deux communes depuis 2017 au titre de cette compétence s'élève à 5 416 €.

	Coût net "Gestion des ZAE"
Lembach	406 €
Woerth	5 010 €
Total	5 416 €

Ce coût net correspond uniquement à l'entretien et au renouvellement de la voirie dans les deux ZAE, qui étaient achevées lors du transfert de la compétence à la CC Sauer Pechelbronn. Aucune dépense n'a été prise en charge par la CC sur la période 2017-2021, les deux communes ayant *de facto* continué à entretenir la voirie.

Dans la mesure où l'entretien et le renouvellement de la voirie des ZAE de Lembach et de Woerth reste pris en charge par les communes, la CLECT propose une révision libre des attributions de compensation de ces deux communes de manière à cesser de leur imputer le coût de cette compétence.

La révision libre conduirait à majorer les attributions de compensation

- De 406 € pour Lembach
- De 5 010 € pour Woerth